

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 00197  
Numéro SIREN : 757 501 978  
Nom ou dénomination : A. RAYNAUD & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2021 sous le numéro de dépôt 3588

Copie certifiée  
G-forme  
1- 21/7/21

**SA A. RAYNAUD & CIE**  
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 1 668 441,60 euros  
Siège social : 14 ancienne route d'AIXE 87170 ISLE  
757 501 978 RCS LIMOGES

---

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU 21 JUILLET 2021**

Le **21 juillet 2021** à 16.00 heures, le Conseil de Surveillance s'est réuni par visioconférence Zoom.

Sont présents :

- Pierluigi COPPO, Président du Conseil de Surveillance
- Henri de MONSPEY, Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Gianluca COLONNA, membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la réunion :

- Antoine de REMUR, Président du Directoire
- Bertrand RAYNAUD, membre du Directoire
- Emanuela BELTRAME, candidat pour la nomination de membre du Directoire

Pierluigi COPPO, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, préside la séance.

Le Président constate que la totalité des membres du Conseil de Surveillance sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- 1) démission d'un membre du Directoire: Mme Barbara Cincotto
- 2) nomination d'un nouveau membre du Directoire: Mme Emanuela Beltrame ;

Personne ne demandant la parole, le Président aborde les thèmes prévus à l'ordre du jour.

**1) DEMISSION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Le Président informe qu'il a reçu les démissions de Mme Barbara Cincotto, membre du Directoire.

Le Conseil décide de prendre acte et accepter ces démissions avec effet immédiat.

**2) NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Le Président soumet la candidature de Madame Emanuela Beltrame en qualité de nouveau membre du Directoire.

Le Conseil désigne, à la majorité de ses membres (abstention de M. de Monspey, votes favorables de M. Coppo et de M. Colonna) :

**Madame EMANUELA BELTRAME**

née le 7 février 1969 à Novara (NO)

de nationalité italienne,

demeurant en via Umberto I, 15, 28060 San Nazzaro Sesia (NO), Italie

en qualité de nouveau membre du Directoire jusqu'au renouvellement du Directoire.

Mme Beltrame accepte les fonctions qui viennent de lui être attribuées, remercie pour la confiance qui lui est témoignée et confirme que rien dans sa situation ne s'oppose à l'exercice de ces fonctions.

A l'issue de cette nouvelle nomination, le Conseil constate que le Directoire est donc maintenant composé des membres suivants :

1. Monsieur Antoine de Rémur, Président
2. Monsieur Bertrand Raynaud, membre
3. Madame Emanuela Beltrame, membre

Le Conseil décide que Mme Beltrame (d'ailleurs comme pour M. Raynaud) ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions dans le Directoire, mais pourra prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions, sur présentation des justificatifs.

A l'issue de ces débats et déclarations, le Président demande si d'autres questions doivent être soumises au Conseil de Surveillance.

Personne ne demande la parole.

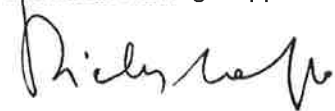
#### CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.15.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un autre membre du Conseil de Surveillance.

Le Président de séance

Monsieur Pierluigi Coppo



Un membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Henri de Monspey

**SA A. RAYNAUD & CIE**  
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 1 668 441,60 euros  
Siège social : 14 ancienne route d'AIXE 87170 ISLE  
757 501 978 RCS LIMOGES

Gize certifiée  
Gize  
1-27/7/21

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU 21 JUILLET 2021**

Le 21 juillet 2021 à 16.00 heures, le Conseil de Surveillance s'est réuni par visioconférence Zoom.

Sont présents :

- Pierluigi COPPO, Président du Conseil de Surveillance
- Henri de MONSPEY, Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Gianluca COLONNA, membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la réunion :

- Antoine de REMUR, Président du Directoire
- Bertrand RAYNAUD, membre du Directoire
- Emanuela BELTRAME, candidat pour la nomination de membre du Directoire

Pierluigi COPPO, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, préside la séance.

Le Président constate que la totalité des membres du Conseil de Surveillance sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil de Surveillance est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- 1) démission d'un membre du Directoire: Mme Barbara Cincotto
- 2) nomination d'un nouveau membre du Directoire: Mme Emanuela Beltrame ;

Personne ne demandant la parole, le Président aborde les thèmes prévus à l'ordre du jour.

**1) DEMISSION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Le Président informe qu'il a reçu les démissions de Mme Barbara Cincotto, membre du Directoire. Le Conseil décide de prendre acte et accepter ces démissions avec effet immédiat.

**2) NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE**

Le Président soumet la candidature de Madame Emanuela Beltrame en qualité de nouveau membre du Directoire.

Le Conseil désigne, à la majorité de ses membres (abstention de M. de Monspey, votes favorables de M. Coppo et de M. Colonna) :

**Madame EMANUELA BELTRAME**

née le 7 février 1969 à Novara (NO)

de nationalité italienne,

demeurant en via Umberto I, 15, 28060 San Nazzaro Sesia (NO), Italie

en qualité de nouveau membre du Directoire jusqu'au renouvellement du Directoire.

Handwritten signature



Mme Beltrame accepte les fonctions qui viennent de lui être attribuées, remercie pour la confiance qui lui est témoignée et confirme que rien dans sa situation ne s'oppose à l'exercice de ces fonctions.

A l'issue de cette nouvelle nomination, le Conseil constate que le Directoire est donc maintenant composé des membres suivants :

1. Monsieur Antoine de Rémur, Président
2. Monsieur Bertrand Raynaud, membre
3. Madame Emanuela Beltrame, membre

Le Conseil décide que Mme Beltrame (d'ailleurs comme pour M. Raynaud) ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions dans le Directoire, mais pourra prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions, sur présentation des justificatifs.

A l'issue de ces débats et déclarations, le Président demande si d'autres questions doivent être soumises au Conseil de Surveillance.

Personne ne demande la parole.

#### CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.15.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un autre membre du Conseil de Surveillance.

Le Président de séance

Monsieur Pierluigi Coppo

Un membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Henri de Monspey

